

# **ANNEXES**

**PROGRAMMES DES CONCOURS SUR EPREUVES  
ET EXAMENS PROFESSIONNELS POUR L'ACCÈS  
AUX GRADES APPARTENANT AUX CORPS DES  
PERSONNELS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE**



## **ANNEXE 1**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade d'ingénieur d'état de soutien à la recherche :**

#### **\*Filière Ingénierie**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

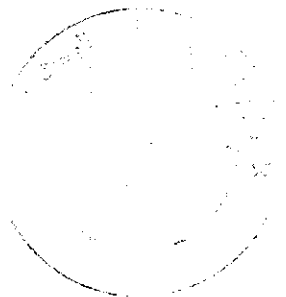
Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;



- le changement climatique;
- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve technique de spécialité:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

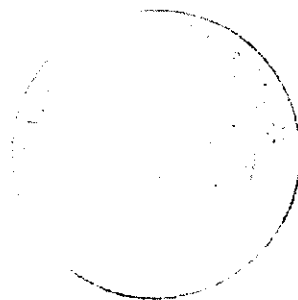
L'épreuve consiste dans des exercices techniques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances techniques du candidat dans sa spécialité.

## **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 2**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'ingénieur d'état de soutien à la recherche :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;

- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve théorique en rapport avec la spécialité du candidat:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices théoriques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances théoriques du candidat dans la spécialité.

## **3-Epreuve pratique dans la spécialité du candidat:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices pratiques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances pratiques du candidat dans la spécialité.



## **ANNEXE 3**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade d'ingénieur principal de soutien à la recherche :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;

- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve technique de spécialité:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

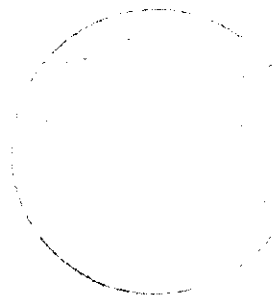
L'épreuve consiste dans des exercices techniques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances techniques du candidat dans sa spécialité.

## **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 4**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'ingénieur principal de soutien à la recherche :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;

- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve théorique en rapport avec la spécialité du candidat:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices théoriques en rapport avec la spécialité du candidat.

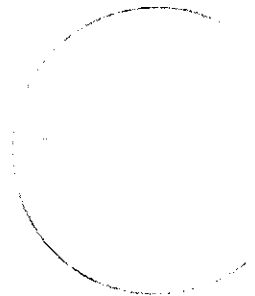
L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances théoriques du candidat dans la spécialité.

## **3-Epreuve pratique dans la spécialité du candidat:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices pratiques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances pratiques du candidat dans la spécialité.



## **ANNEXE 5**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'ingénieur en chef de soutien à la recherche :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;

- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve théorique en rapport avec la spécialité du candidat:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices théoriques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances théoriques du candidat dans la spécialité.

## **3-Epreuve pratique dans la spécialité du candidat:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices pratiques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances pratiques du candidat dans la spécialité.

## **ANNEXE 6**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade d'Attaché d'ingénierie :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et l'environnement;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les effets du changement climatique;
- la protection de l'environnement;
- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;

- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

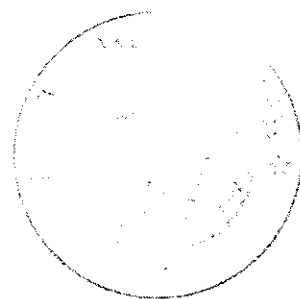
L'épreuve consiste dans des exercices théoriques et techniques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances théoriques et techniques du candidat dans la spécialité

## **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 7**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade de technicien de soutien à la recherche :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation;
- les médias dans la société;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- la protection de l'environnement;
- les ressources en eau;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

#### **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

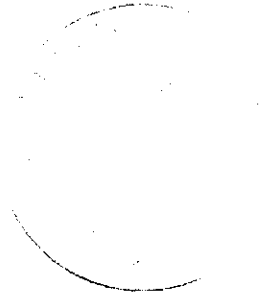
L'épreuve consiste dans des exercices théoriques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances théoriques du candidat dans la spécialité

### **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 8**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien de soutien à la recherche :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation;
- les médias dans la société;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- la protection de l'environnement;
- les ressources en eau;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

#### **2-Epreuve théorique en rapport avec la spécialité du candidat:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices théoriques en rapport avec la spécialité du candidat.

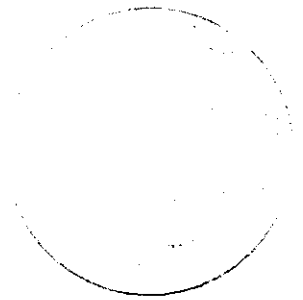
L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances théoriques du candidat dans la spécialité.

### **3-Epreuve pratique dans la spécialité du candidat:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices pratiques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances pratiques du candidat dans la spécialité.



## **ANNEXE 9**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade de technicien supérieur de soutien à la recherche :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et l'environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

#### **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

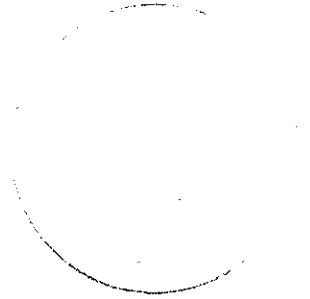
L'épreuve consiste dans des exercices théoriques et techniques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances théoriques et techniques du candidat dans la spécialité

### **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 10**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur de soutien à la recherche :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et l'environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

#### **2-Epreuve théorique en rapport avec la spécialité du candidat:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices théoriques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances théoriques du candidat

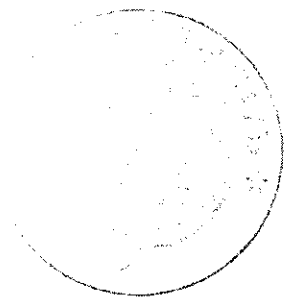
dans la spécialité.

### **3-Epreuve pratique dans la spécialité du candidat:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices pratiques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances pratiques du candidat dans la spécialité.



## **ANNEXE 11**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade d'adjoint technique de soutien à la recherche :**

#### **1- Epreuve d'étude de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste sur l'étude d'un texte littéraire ou autre comportant des questions portant sur:

- le lexique, le vocabulaire et le sens des mots;
- l'explication d'expressions ou de locutions;
- la recherche de synonymes ou de contraires;
- les analyses grammaticales;
- la conjugaison de verbes;
- la compréhension du texte.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer le degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et de la construction des phrases et la compréhension du texte par le candidat.

#### **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

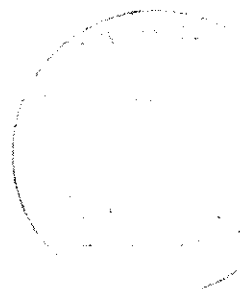
L'épreuve consiste dans des exercices théoriques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances théoriques du candidat dans la spécialité

#### **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 12**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint technique de soutien à la recherche :**

#### **1- Epreuve d'étude de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste sur l'étude d'un texte littéraire ou autre comportant des questions portant sur:

- l'explication d'expressions ou de locutions;
- la conjugaison de verbes;
- la compréhension du texte.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer le degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et de la construction des phrases et la compréhension du texte par le candidat.

#### **2-Epreuve sur un sujet en rapport avec la spécialité du candidat:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices techniques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances techniques du candidat dans la spécialité

#### **3-Epreuve pratique dans la spécialité du candidat:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans des exercices pratiques en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve a pour finalité l'évaluation des connaissances pratiques du candidat dans la spécialité.

## **ANNEXE 13**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade de chargé de l'information scientifique et technologique de niveau 1:**

#### **\*Filière Information scientifique et technologique**

##### **1- Epreuve de culture générale:**

###### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

###### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

###### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;

- les effets du changement climatique;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie.
- l'histoire culturelle de l'Algérie.
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

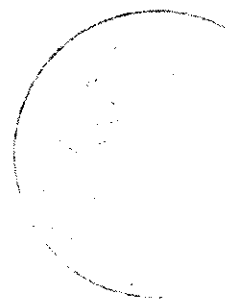
L'épreuve consiste à traiter un sujet sur l'information scientifique et technique en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve peut consister également en une série de questions portant sur la documentation et les archives, la médiation scientifique et les collections muséales, la communication et la valorisation de la recherche, et la traduction et la terminologie auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer les connaissances du candidat dans sa spécialité concernant la maîtrise des techniques pour accomplissement des tâches liées au grade.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

- l'organisation et gestion des systèmes d'informations documentaires et archivistiques ;
- les techniques et ressources documentaires ;
- les techniques de la conservation, de la restauration et de l'équipement des documents ;
- l'informatique documentaire ;
- les bases et banques de données ;
- la gestion électronique des documents ;
- les archives et techniques archivistiques ;
- sciences de l'information et de communication ;
- la mise en valeur et l'exposition au public des objets ;
- philosophie des sciences et médiation ;
- sociologie des sciences et des techniques ;
- médiation et animation scientifique ;
- Informatique et multimédias ;

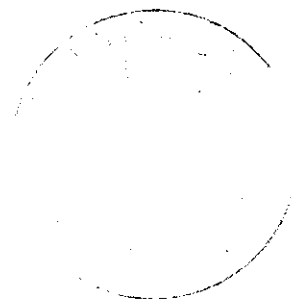


- histoire des musées et des collections ;
- pratiques de journalisme scientifique ;
- stratégie événementielle ;
- sociologie des organisations ;
- développement de site web ;
- économie et gestion de l'innovation ;
- propriété intellectuelle ;
- la protection et exploitation du logiciel ;
- Création d'entreprise et business plan ;
- marketing de l'innovation ;
- compétences et transferts de technologie ;
- les bases du droit des contrats ;
- gestion des documents multiformats ;
- linguistique et terminologie ;
- connaissance des ressources en terminologie ;
- formes et principes de néologie ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 14**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade de chargé de l'information scientifique et technologique de niveau 1 :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du III<sup>ème</sup> millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- les effets du changement climatique;
- la protection de l'environnement;

- le changement climatique;
- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie.
- l'histoire culturelle de l'Algérie.
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste à traiter un sujet sur l'information scientifique et technique en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve peut consister également en une série de questions portant sur la documentation et les archives, la médiation scientifique et les collections muséales, la communication et la valorisation de la recherche, et la traduction et la terminologie auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer les connaissances du candidat dans sa spécialité concernant la maîtrise des techniques pour accomplissement des tâches liées au grade.

### **L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

- l'organisation et gestion des systèmes d'informations documentaires et archivistiques ;
- les techniques et ressources documentaires ;
- les techniques de la conservation, de la restauration et de l'équipement des documents ;
- l'informatique documentaire ;
- les bases et banques de données ;
- la gestion électronique des documents ;
- les archives et techniques archivistiques ;
- sciences de l'information et de communication ;
- la mise en valeur et l'exposition au public des objets ;
- philosophie des sciences et médiation ;
- sociologie des sciences et des techniques ;
- médiation et animation scientifique ;
- Informatique et multimédias ;
- histoire des musées et des collections ;
- pratiques de journalisme scientifique ;

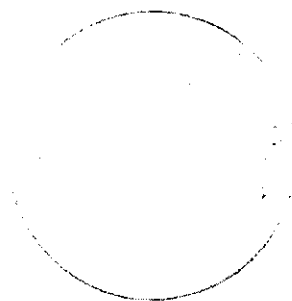
- stratégie événementielle ;
- sociologie des organisations ;
- développement de site web ;
- économie et gestion de l'innovation ;
- propriété intellectuelle ;
- la protection et exploitation du logiciel ;
- Création d'entreprise et business plan ;
- marketing de l'innovation ;
- compétences et transferts de technologie ;
- les bases du droit des contrats ;
- gestion des documents multiformats ;
- linguistique et terminologie ;
- connaissance des ressources en terminologie ;
- formes et principes de néologie ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve de rédaction administrative:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un projet de texte à caractère réglementaire (décret - arrêté) ou la rédaction de documents administratifs divers (procès-verbal – rapport - compte-rendu – circulaire – instruction - note).

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.



## **ANNEXE 15**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade de chargé de l'information scientifique et technologique de niveau2 :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;

- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste à traiter un sujet sur l'information scientifique et technique en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve peut consister également en une série de questions portant sur la documentation et les archives, la médiation scientifique et les collections muséales, la communication et la valorisation de la recherche, et la traduction et la terminologie auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer les connaissances du candidat dans sa spécialité concernant la maîtrise des techniques pour accomplissement des tâches liées au grade.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

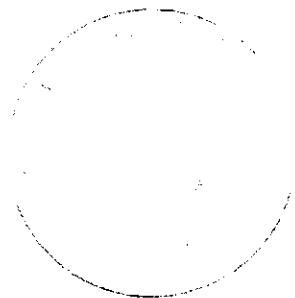
- l'organisation et gestion des systèmes d'informations documentaires et archivistiques ;
- les techniques et ressources documentaires ;
- les techniques de la conservation, de la restauration et de l'équipement des documents ;
- l'informatique documentaire ;
- les bases et banques de données ;
- la gestion électronique des documents ;
- les archives et techniques archivistiques ;
- sciences de l'information et de communication ;
- la mise en valeur et l'exposition au public des objets ;
- philosophie des sciences et médiation ;
- sociologie des sciences et des techniques ;
- médiation et animation scientifique ;
- Informatique et multimédias ;

- histoire des musées et des collections ;
- pratiques de journalisme scientifique ;
- stratégie événementielle ;
- sociologie des organisations ;
- développement de site web ;
- économie et gestion de l'innovation ;
- propriété intellectuelle ;
- la protection et exploitation du logiciel ;
- Création d'entreprise et business plan ;
- marketing de l'innovation ;
- compétences et transferts de technologie ;
- les bases du droit des contrats ;
- gestion des documents multiformats ;
- linguistique et terminologie ;
- connaissance des ressources en terminologie ;
- formes et principes de néologie ;
- les logiciels documentaires :
- évaluation et contrôle ;
- gestion administrative et scientifique des collections ;
- politiques de Communication ;
- traduction assistée par ordinateur ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 16**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade de chargé de l'information scientifique et technologique de niveau2 :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;

- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste à traiter un sujet sur l'information scientifique et technique en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve peut consister également en une série de questions portant sur la documentation et les archives, la médiation scientifique et les collections muséales, la communication et la valorisation de la recherche, et la traduction et la terminologie auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer les connaissances du candidat dans sa spécialité concernant la maîtrise des techniques pour accomplissement des tâches liées au grade.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

- l'organisation et gestion des systèmes d'informations documentaires et archivistiques ;
- les techniques et ressources documentaires ;
- les techniques de la conservation, de la restauration et de l'équipement des documents ;
- l'informatique documentaire ;
- les bases et banques de données ;
- la gestion électronique des documents ;
- les archives et techniques archivistiques ;
- sciences de l'information et de communication ;
- la mise en valeur et l'exposition au public des objets ;
- philosophie des sciences et médiation ;
- sociologie des sciences et des techniques ;
- médiation et animation scientifique ;
- Informatique et multimédias ;

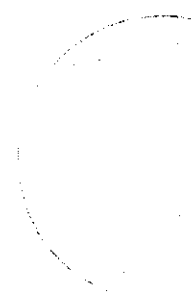
- histoire des musées et des collections ;
- pratiques de journalisme scientifique ;
- stratégie événementielle ;
- sociologie des organisations ;
- développement de site web ;
- économie et gestion de l'innovation ;
- propriété intellectuelle ;
- la protection et exploitation du logiciel ;
- Création d'entreprise et business plan ;
- marketing de l'innovation ;
- compétences et transferts de technologie ;
- les bases du droit des contrats ;
- gestion des documents multiformats ;
- linguistique et terminologie ;
- connaissance des ressources en terminologie ;
- formes et principes de néologie ;
- les logiciels documentaires :
- évaluation et contrôle ;
- gestion administrative et scientifique des collections ;
- Expositions d'interprétations et expositions thématiques ;
- politiques de Communication ;
- traduction assistée par ordinateur ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve de rédaction administrative:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un projet de texte à caractère réglementaire (décret - arrêté) ou la rédaction de documents administratifs divers (procès-verbal – rapport - compte-rendu – circulaire – instruction - note).

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.



## **ANNEXE 17**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade de chargé de l'information scientifique et technologique principal :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du III<sup>ème</sup> millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;

- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste à traiter un sujet sur l'information scientifique et technique en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve peut consister également en une série de questions portant sur la documentation et les archives, la médiation scientifique et les collections muséales, la communication et la valorisation de la recherche, et la traduction et la terminologie auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer les connaissances du candidat dans sa spécialité concernant la maîtrise des techniques pour accomplissement des tâches liées au grade.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

- l'organisation et gestion des systèmes d'informations documentaires et archivistiques ;
- les techniques et ressources documentaires ;
- les techniques de la conservation, de la restauration et de l'équipement des documents ;
- l'informatique documentaire ;
- les bases et banques de données ;
- la gestion électronique des documents ;
- les archives et techniques archivistiques ;
- sciences de l'information et de communication ;
- la mise en valeur et l'exposition au public des objets ;
- philosophie des sciences et médiation ;
- sociologie des sciences et des techniques ;
- médiation et animation scientifique ;
- Informatique et multimédias ;

- histoire des musées et des collections ;
- pratiques de journalisme scientifique ;
- stratégie événementielle ;
- sociologie des organisations ;
- développement de site web ;
- économie et gestion de l'innovation ;
- propriété intellectuelle ;
- la protection et exploitation du logiciel ;
- Création d'entreprise et business plan ;
- marketing de l'innovation ;
- compétences et transferts de technologie ;
- les bases du droit des contrats ;
- gestion des documents multiformats ;
- linguistique et terminologie ;
- connaissance des ressources en terminologie ;
- formes et principes de néologie ;
- les logiciels documentaires :
- évaluation et contrôle ;
- gestion administrative et scientifique des collections ;
- politiques de Communication ;
- traduction assistée par ordinateur ;
- nouvelles technologies et musées ;
- conception des médiations ;
- ingénierie financière ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.

## **ANNEXE 18**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade de chargé de l'information scientifique et technologique principal:**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;

- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste à traiter un sujet sur l'information scientifique et technique en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve peut consister également en une série de questions portant sur la documentation et les archives, la médiation scientifique et les collections muséales, la communication et la valorisation de la recherche, et la traduction et la terminologie auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer les connaissances du candidat dans sa spécialité concernant la maîtrise des techniques pour accomplissement des tâches liées au grade.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

- l'organisation et gestion des systèmes d'informations documentaires et archivistiques ;
- les techniques et ressources documentaires ;
- les techniques de la conservation, de la restauration et de l'équipement des documents ;
- l'informatique documentaire ;
- les bases et banques de données ;
- la gestion électronique des documents ;
- les archives et techniques archivistiques ;
- sciences de l'information et de communication ;
- la mise en valeur et l'exposition au public des objets ;
- philosophie des sciences et médiation ;
- sociologie des sciences et des techniques ;
- médiation et animation scientifique ;
- Informatique et multimédias ;

- histoire des musées et des collections ;
- pratiques de journalisme scientifique ;
- stratégie événementielle ;
- sociologie des organisations ;
- développement de site web ;
- économie et gestion de l'innovation ;
- propriété intellectuelle ;
- la protection et exploitation du logiciel ;
- Création d'entreprise et business plan ;
- marketing de l'innovation ;
- compétences et transferts de technologie ;
- les bases du droit des contrats ;
- gestion des documents multiformats ;
- linguistique et terminologie ;
- connaissance des ressources en terminologie ;
- formes et principes de néologie ;
- les logiciels documentaires ;
- évaluation et contrôle ;
- gestion administrative et scientifique des collections ;
- politiques de Communication ;
- traduction assistée par ordinateur ;
- nouvelles technologies et musées ;
- conception des médiations ;
- ingénierie financière ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve de rédaction administrative:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un projet de texte à caractère réglementaire (décret - arrêté) ou la rédaction de documents administratifs divers (procès-verbal – rapport - compte-rendu – circulaire – instruction - note).

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.

## **ANNEXE 19**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade de chargé de l'information scientifique et technologique conseiller**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;

- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste à traiter un sujet sur l'information scientifique et technique en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve peut consister également en une série de questions portant sur la documentation et les archives, la médiation scientifique et les collections muséales, la communication et la valorisation de la recherche, et la traduction et la terminologie auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer les connaissances du candidat dans sa spécialité concernant la maîtrise des techniques pour accomplissement des tâches liées au grade.

### **L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

- l'organisation et gestion des systèmes d'informations documentaires et archivistiques ;
- les techniques et ressources documentaires ;
- les techniques de la conservation, de la restauration et de l'équipement des documents ;
- l'informatique documentaire ;
- les bases et banques de données ;
- la gestion électronique des documents ;
- les archives et techniques archivistiques ;
- sciences de l'information et de communication ;
- la mise en valeur et l'exposition au public des objets ;
- philosophie des sciences et médiation ;
- sociologie des sciences et des techniques ;
- médiation et animation scientifique ;
- Informatique et multimédias ;
- histoire des musées et des collections ;
- pratiques de journalisme scientifique ;

- stratégie événementielle ;
- sociologie des organisations ;
- développement de site web ;
- économie et gestion de l'innovation ;
- propriété intellectuelle ;
- la protection et exploitation du logiciel ;
- Création d'entreprise et business plan ;
- marketing de l'innovation ;
- compétences et transferts de technologie ;
- les bases du droit des contrats ;
- gestion des documents multiformats ;
- linguistique et terminologie ;
- connaissance des ressources en terminologie ;
- formes et principes de néologie ;
- les logiciels documentaires :
- évaluation et contrôle ;
- gestion administrative et scientifique des collections ;
- politiques de Communication ;
- traduction assistée par ordinateur ;
- nouvelles technologies et musées ;
- conception des médiations ;
- ingénierie financière ;
- industrie des documents et publication électronique ;
- industries culturelles et de l'information ;
- production et diffusion de l'information à l'ère du numérique ;
- politiques et organisation de la recherche en Algérie et à l'international ;
- évaluation de la communication d'organisation ;
- veille et intelligence économique ;
- utilisation et gestion des ressources pour la traduction spécialisée ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve de rédaction administrative:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra à partir d'une problématique formulée avec ses tenants et aboutissants, rédiger soit l'exposé des motifs d'un texte à caractère législatif ou réglementaire (loi ou décret), soit des dispositions du texte lui-même, soit un arrêté, une circulaire, un rapport ou un compte-rendu.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.

## **ANNEXE 20**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade d'assistant de l'information scientifique et technologique :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

#### **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste à traiter un sujet sur l'information scientifique et technique en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve peut consister également en une série de questions portant sur la documentation et les archives, la médiation scientifique et les collections muséales, la communication et la valorisation de la recherche, et la traduction et la terminologie

auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer les connaissances du candidat dans sa spécialité concernant la maîtrise des techniques pour accomplissement des tâches liées au grade.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

- l'organisation et gestion des systèmes d'informations documentaires et archivistiques ;
- les techniques de la conservation, de la restauration et de l'équipement des documents ;
- les bases et banques de données ;
- la gestion électronique des documents ;
- sciences de l'information et de communication ;
- la mise en valeur et l'exposition au public des objets ;
- médiation et animation scientifique ;
- Informatique et multimédias ;
- histoire des musées et des collections ;
- économie et gestion de l'innovation ;
- propriété intellectuelle ;
- la protection et exploitation du logiciel ;
- linguistique et terminologie ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.

## **ANNEXE 21**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'assistant de l'information scientifique et technologique :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

#### **2-Epreuve en rapport avec la spécialité:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste à traiter un sujet sur l'information scientifique et technique en rapport avec la spécialité du candidat.

L'épreuve peut consister également en une série de questions portant sur la documentation et les archives, la médiation scientifique et les collections muséales, la communication et la valorisation de la recherche, et la traduction et la terminologie

auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer les connaissances du candidat dans sa spécialité concernant la maîtrise des techniques pour accomplissement des tâches liées au grade.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

- l'organisation et gestion des systèmes d'informations documentaires et archivistiques ;
- les techniques de la conservation, de la restauration et de l'équipement des documents ;
- les bases et banques de données ;
- la gestion électronique des documents ;
- sciences de l'information et de communication ;
- la mise en valeur et l'exposition au public des objets ;
- médiation et animation scientifique ;
- Informatique et multimédias ;
- histoire des musées et des collections ;
- économie et gestion de l'innovation ;
- propriété intellectuelle ;
- la protection et exploitation du logiciel ;
- linguistique et terminologie ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve de rédaction administrative:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un projet de texte à caractère réglementaire (décret, arrêté) et la rédaction de documents administratifs divers (procès-verbal, rapport, compte-rendu, circulaire, instruction note).

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.

## **ANNEXE 22**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade d'adjoint de l'information scientifique et technologique :**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

#### **2-Epreuve d'étude de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste sur l'étude d'un texte littéraire ou autre comportant des questions portant sur:

- le lexique, le vocabulaire et le sens des mots;
- l'explication d'expressions ou de locutions;
- la recherche de synonymes ou de contraires;

- les analyses grammaticales;
- la conjugaison de verbes;
- la compréhension du texte.

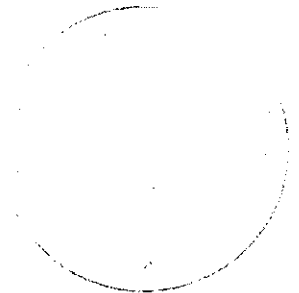
L'épreuve a pour finalité d'évaluer le degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et de la construction des phrases et la compréhension du texte par le candidat.

### **3-Epreuve d'histoire et de géographie de l'Algérie:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées, selon le cas.

L'épreuve a pour finalité de vérifier les connaissances générales du candidat sur l'histoire contemporaine et la géographie de l'Algérie.



## **ANNEXE 23**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint de l'information scientifique et technologique:**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

#### **2-Epreuve d'étude de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste sur l'étude d'un texte littéraire ou autre comportant des questions portant sur:

- le lexique, le vocabulaire et le sens des mots;
- l'explication d'expressions ou de locutions;
- la recherche de synonymes ou de contraires;
- les analyses grammaticales;

- la conjugaison de verbes;
- la compréhension du texte.

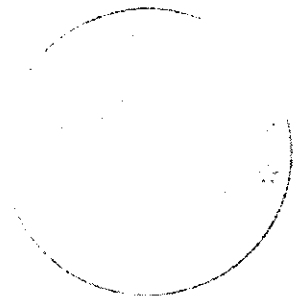
L'épreuve a pour finalité d'évaluer le degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et de la construction des phrases et la compréhension du texte par le candidat.

### **3-Epreuve d'histoire et de géographie de l'Algérie:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées, selon le cas.

L'épreuve a pour finalité de vérifier les connaissances générales du candidat sur l'histoire contemporaine et la géographie de l'Algérie.



## **ANNEXE 24**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent technique de l'information scientifique et technologique:**

#### **1- Epreuve de rédaction de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un texte de 20 à 30 lignes portant sur un thème d'ordre général.

L'épreuve a pour finalité l'appréciation du degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et la construction correcte des phrases.

#### **3-Epreuve de rédaction administrative:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'une note, procès-verbal, compte-rendu ainsi que tout autre document en rapport avec la matière.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.

#### **3-Epreuve d'histoire et de géographie de l'Algérie:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées, selon le cas.

L'épreuve a pour finalité de vérifier les connaissances générales du candidat sur l'histoire contemporaine et la géographie de l'Algérie.

## **ANNEXE 25**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide technique de l'information scientifique et technologique:**

#### **1- Epreuve de rédaction de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un texte de 20 à 30 lignes portant sur un thème d'ordre général.

L'épreuve a pour finalité l'appréciation du degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et la construction correcte des phrases.

#### **2- Epreuve d'informatique:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement sur machine d'un texte ainsi que l'utilisation de tableurs.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances techniques du candidat en matière de traitement de texte et de configuration de tableaux.

#### **3- Epreuve d'étude de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste sur l'étude d'un texte littéraire ou autre comportant des questions portant sur:

- l'explication d'expressions ou de locutions;
- la conjugaison de verbes;
- la compréhension du texte.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer le degré de maîtrise de la langue, de la construction des phrases et la compréhension du texte par le candidat.

## **ANNEXE 26**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade d'administrateur de la recherche de niveau 1**

#### **\*Filière Administration de Soutien de la Recherche**

##### **1- Epreuve de culture générale:**

###### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

###### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

###### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- les effets du changement climatique;

- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie.
- l'histoire culturelle de l'Algérie.
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2- Epreuve au choix dans l'un des domaines suivants :**

- droit public (droit administratif ou droit constitutionnel) ;
- économie et finances publiques ;
- management public.

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur le droit public ou l'économie et finances publiques ou le management public.

L'épreuve peut consister également dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

#### **- Droit administratif :**

- Les principes d'organisation administrative: la centralisation, la déconcentration et la décentralisation ;
- Les actes législatifs et réglementaires ;
- Les actes administratifs ;
- Les aspects juridiques des marchés publics ;
- L'état et les collectivités territoriales ;
- Les administrations centrales ;
- Les relations de tutelle ;
- Les relations hiérarchiques ;
- La police administrative ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Droit constitutionnel :**

- La hiérarchie des normes juridiques ;
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques ;
- Les différents régimes constitutionnels ;
- Le principe de la séparation des pouvoirs ;
- Les fondements du régime constitutionnel en Algérie ;
- Les régimes constitutionnels (régime présidentiel, régime parlementaire...) ;
- Les régimes électoraux ;
- La constitution algérienne: évolution, contenu et innovations ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**-Economie et finances publiques :**

- Le marché financier ;
- Le système financier algérien ;
- Le système monétaire algérien ;
- Le rôle des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale) ;
- L'élaboration de la loi de finances ;
- L'exécution de la loi de finances ;
- La loi de règlement budgétaire ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- Les autorités financières publiques ;
- Le contrôle des finances publiques ;
- Les politiques économiques ;
- Les principes budgétaires ;
- Les principes de la comptabilité publique (la séparation des ordonnateurs et des comptables, etc....) ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Management public :**

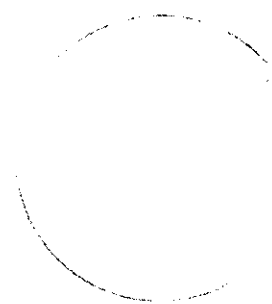
- Les fondements du management public ;
- Les acteurs du management public ;
- Les différentes conceptions de la gestion publique ;
- Les outils de management des organisations publiques ;
- Les techniques de management dans la gestion des organisations publiques ;
- Les outils de pilotage: audits stratégique et opérationnel, contrôle de gestion, système d'information ;
- L'institution de contrôle,
- Les systèmes de contrôle interne et externe ;

- La communication publique et relations humaines ;
- Le management stratégique ;
- La planification nationale ;
- La décentralisation technique ;
- La performance publique ;
- Les politiques publiques: élaboration, gestion et évaluation ;
- le service public (conception, évolution et tendances) ;
- Le management participatif ;
- Le management d'équipe ;
- la gouvernance ;
- les fondements de la gestion des ressources humaines ;
- Les missions des ressources humaines ;
- La fonction stratégique de la gestion des ressources humaines ;
- Le management stratégique des ressources humaines ;
- La communication et gestion des ressources humaines ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 27**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'administrateur de la recherche de niveau 1**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- les effets du changement climatique;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;

- les ressources en eau;
- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie.
- l'histoire culturelle de l'Algérie.
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème à caractère général ou d'actualité.

## **2- Epreuve au choix dans l'un des domaines suivants :**

- droit public (droit administratif ou droit constitutionnel) ;
- économie et finances publiques ;
- management public.

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur le droit public, l'économie et finances publiques, le management public.

L'épreuve peut consister également dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

#### **- Droit administratif :**

- Les principes d'organisation administrative: la centralisation, la déconcentration et la décentralisation ;
- Les actes législatifs et réglementaires ;
- Les actes administratifs ;
- Les aspects juridiques des marchés publics ;
- L'état et les collectivités territoriales ;
- Les administrations centrales ;
- Les relations de tutelle ;
- Les relations hiérarchiques ;
- La police administrative ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **- Droit constitutionnel :**

- La hiérarchie des normes juridiques ;
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques ;

- Les différents régimes constitutionnels ;
- Le principe de la séparation des pouvoirs ;
- Les fondements du régime constitutionnel en Algérie ;
- Les régimes constitutionnels (régime présidentiel, régime parlementaire...) ;
- Les régimes électoraux ;
- La constitution algérienne: évolution, contenu et innovations ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Economie et finances publiques :**

- Le marché financier ;
- Le système financier algérien ;
- Le système monétaire algérien ;
- Le rôle des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale) ;
- L'élaboration de la loi de finances ;
- L'exécution de la loi de finances ;
- La loi de règlement budgétaire ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- Les autorités financières publiques ;
- Le contrôle des finances publiques ;
- Les politiques économiques ;
- Les principes budgétaires ;
- Les principes de la comptabilité publique (la séparation des ordonnateurs et des comptables, etc....) ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Management public :**

- Les fondements du management public ;
- Les acteurs du management public ;
- Les différentes conceptions de la gestion publique ;
- Les outils de management des organisations publiques ;
- Les techniques de management dans la gestion des organisations publiques ;
- Les outils de pilotage: audits stratégique et opérationnel, contrôle de gestion, système d'information ;
- L'institution de contrôle,
- Les systèmes de contrôle interne et externe ;
- La communication publique et relations humaines ;
- Le management stratégique ;
- La planification nationale ;

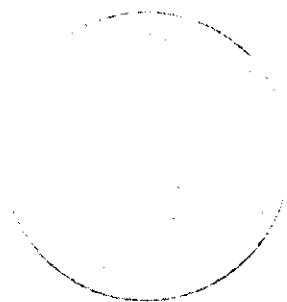
- La décentralisation technique ;
- La performance publique ;
- Les politiques publiques: élaboration, gestion et évaluation ;
- le service public (conception, évolution et tendances) ;
- Le management participatif ;
- Le management d'équipe ;
- la gouvernance ;
- les fondements de la gestion des ressources humaines ;
- Les missions des ressources humaines ;
- La fonction stratégique de la gestion des ressources humaines ;
- Le management stratégique des ressources humaines ;
- La communication et gestion des ressources humaines ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve de rédaction administrative:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un projet de texte à caractère réglementaire (décret, arrêté) et la rédaction de documents administratifs divers (procès-verbal, rapport, compte-rendu, circulaire, instruction note).

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.



## **ANNEXE 28**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade d'administrateur de la recherche de niveau 2**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;

- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

## **2- Epreuve au choix dans l'un des domaines suivants :**

- droit public (droit administratif ou droit constitutionnel) ;
- économie et finances publiques ;
- management public.

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur le droit public, l'économie et finances publiques, le management public.

L'épreuve peut consister également dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

#### **- Droit administratif :**

- Les principes d'organisation administrative: la centralisation, la déconcentration et la décentralisation ;
- Les actes législatifs et réglementaires ;
- Les actes administratifs ;
- Les aspects juridiques des marchés publics ;
- L'Etat et les collectivités territoriales ;
- Les administrations centrales ;
- Les relations de tutelle ;
- Les relations hiérarchiques ;
- La police administrative ;
- Le service public ;
- Les différents modes de gestion du service public : la régie, la concession ;
- le contentieux administratif,
- la responsabilité administrative ;
- les établissements publics: notions, typologie et régime juridique ;

- législation de la fonction publique (principes généraux, droits et obligations du fonctionnaire, positions statutaires, ...);
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Droit constitutionnel :**

- La hiérarchie des normes juridiques ;
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques ;
- Les différents régimes constitutionnels ;
- Le principe de la séparation des pouvoirs ;
- Les fondements du régime constitutionnel en Algérie ;
- Les régimes constitutionnels (régime présidentiel, régime parlementaire...) ;
- Les régimes électoraux ;
- La constitution algérienne: évolution, contenu et innovations ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Economie et finances publiques :**

- Le marché financier ;
- Le système financier algérien ;
- Le système monétaire algérien ;
- Le rôle des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale) ;
- L'élaboration de la loi de finances ;
- L'exécution de la loi de finances ;
- La loi de règlement budgétaire ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- Les autorités financières publiques ;
- Le contrôle des finances publiques ;
- Les politiques économiques ;
- Les principes budgétaires ;
- Les principes de la comptabilité publique (la séparation des ordonnateurs et des comptables, etc....) ;
- Les agents d'exécution des opérations financières:
- Les ordonnateurs, comptables, les régisseurs, les contrôleurs financiers ;
- L'exécution des opérations financières ;
- La comptabilisation des opérations financières ;
- Le Plan Comptable National (PCN) ;
- Le rôle et place de la fonction comptable ;
- Le rôle et place de la fonction financière ;
- Les principes du contrôle budgétaire ;
- La méthodologie et techniques de l'audit comptable et financier ;
- Le système fiscal en Algérie ;
- L'outil de gestion budgétaire ;
- Le contrôle des comptes ;
- Le budget programme ;

- La préparation et l'exécution du budget ;
- Le rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Management public :**

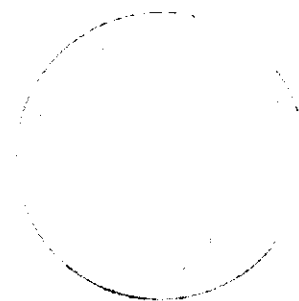
- Les fondements du management public ;
- Les acteurs du management public ;
- Les différentes conceptions de la gestion publique ;
- Les outils de management des organisations publiques ;
- Les techniques de management dans la gestion des organisations publiques ;
- Les outils de pilotage: audits stratégique et opérationnel, contrôle de gestion ; système d'information ;
- Les institutions de contrôle,
- Les systèmes de contrôle interne et externe ;
- La communication publique et relations humaines ;
- Le management stratégique ;
- La planification nationale ;
- La décentralisation technique ;
- La performance publique ;
- Les politiques publiques: élaboration, gestion et évaluation ;
- Le service public (conception, évolution et tendances) ;
- Le management participatif ;
- Le management d'équipe ;
- La gouvernance ;
- Les fondements de la gestion des ressources humaines ;
- Les missions des ressources humaines ;
- La fonction stratégique de la gestion des ressources humaines ;
- Le management stratégique des ressources humaines ;
- La communication et gestion des ressources humaines ;
- Le système d'information des ressources humaines ;
- Le développement des ressources humaines: la formation administrative, le recrutement, la gestion des carrières, politique de rémunération ;
- La gestion statutaire, gestion des effectifs, gestion des emplois, gestion des Compétences, évaluation des agents publics ;
- La qualification ;
- La planification des emplois ;
- L'analyse des postes ;
- L'étude des fonctions,
- Le marché du travail ;
- L'ergonomie ;
- Le système de gestion de la formation et plan de formation ;
- La gestion prévisionnelle des ressources humaines. (GPRH) ( analyse des besoins, développement des ressources humaines, la gestion des emplois et

- des compétences) ;
- La régulation des effectifs et des emplois dans la fonction publique,
  - L'audit: concept et fondements,
  - L'évaluation de la fonction ressources humaines: audit du recrutement, audit de la formation, audit des processus ressources humaines, audit des rémunérations ;
  - L'évaluation des performances et des compétences ;
  - Les spécifications d'un tableau de bord de la gestion des ressources humaines ;
  - L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la gestion des ressources humaines ;
  - Législation algérienne en matière de relations de travail ;
  - Les relations collectives de travail ;
  - La protection sociale des travailleurs ;
  - La Motivation au travail: approches théoriques et doctrinales ;
  - L'éthique au travail ;
  - La prévention et gestion des conflits ;
  - et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 29**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'administrateur de la recherche de niveau 2**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;

- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

## **2- Epreuve au choix dans l'un des domaines suivants :**

- droit public (droit administratif ou droit constitutionnel) ;
- économie et finances publiques ;
- management public.

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur le droit public, l'économie et finances publiques, le management public.

L'épreuve peut consister également dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

#### **- Droit administratif :**

- Les principes d'organisation administrative: la centralisation, la déconcentration et la décentralisation ;
- Les actes législatifs et réglementaires ;
- Les actes administratifs ;
- Les aspects juridiques des marchés publics ;
- L'Etat et les collectivités territoriales ;
- Les administrations centrales ;
- Les relations de tutelle ;
- Les relations hiérarchiques ;
- La police administrative ;
- Le service public ;
- Les différents modes de gestion du service public : la régie, la concession ;
- le contentieux administratif,
- la responsabilité administrative ;
- les établissements publics: notions, typologie et régime juridique ;

- législation de la fonction publique (principes généraux, droits et obligations du fonctionnaire, positions statutaires, ...) ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Droit constitutionnel :**

- La hiérarchie des normes juridiques ;
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques ;
- Les différents régimes constitutionnels ;
- Le principe de la séparation des pouvoirs ;
- Les fondements du régime constitutionnel en Algérie ;
- Les régimes constitutionnels (régime présidentiel, régime parlementaire...) ;
- Les régimes électoraux ;
- La constitution algérienne: évolution, contenu et innovations ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Economie et finances publiques :**

- Le marché financier ;
- Le système financier algérien ;
- Le système monétaire algérien ;
- Le rôle des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale) ;
- L'élaboration de la loi de finances ;
- L'exécution de la loi de finances ;
- La loi de règlement budgétaire ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- Les autorités financières publiques ;
- Le contrôle des finances publiques ;
- Les politiques économiques ;
- Les principes budgétaires ;
- Les principes de la comptabilité publique (la séparation des ordonnateurs et des comptables, etc....) ;
- Les agents d'exécution des opérations financières:
- Les ordonnateurs, comptables, les régisseurs, les contrôleurs financiers ;
- L'exécution des opérations financières ;
- La comptabilisation des opérations financières ;
- Le Plan Comptable National (PCN) ;
- Le rôle et place de la fonction comptable ;
- Le rôle et place de la fonction financière ;
- Les principes du contrôle budgétaire ;
- La méthodologie et techniques de l'audit comptable et financier ;
- Le système fiscal en Algérie ;
- L'outil de gestion budgétaire ;
- Le contrôle des comptes ;
- Le budget programme ;

- La préparation et l'exécution du budget ;
- Le rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Management public :**

- Les fondements du management public ;
- Les acteurs du management public ;
- Les différentes conceptions de la gestion publique ;
- Les outils de management des organisations publiques ;
- Les techniques de management dans la gestion des organisations publiques ;
- Les outils de pilotage: audits stratégique et opérationnel, contrôle de gestion ; système d'information ;
- Les institutions de contrôle,
- Les systèmes de contrôle interne et externe ;
- La communication publique et relations humaines ;
- Le management stratégique ;
- La planification nationale ;
- La décentralisation technique ;
- La performance publique ;
- Les politiques publiques: élaboration, gestion et évaluation ;
- Le service public (conception, évolution et tendances) ;
- Le management participatif ;
- Le management d'équipe ;
- La gouvernance ;
- Les fondements de la gestion des ressources humaines ;
- Les missions des ressources humaines ;
- La fonction stratégique de la gestion des ressources humaines ;
- Le management stratégique des ressources humaines ;
- La communication et gestion des ressources humaines ;
- Le système d'information des ressources humaines ;
- Le développement des ressources humaines: la formation administrative, le recrutement, la gestion des carrières, politique de rémunération ;
- La gestion statutaire, gestion des effectifs, gestion des emplois, gestion des Compétences, évaluation des agents publics ;
- La qualification ;
- La planification des emplois ;
- L'analyse des postes ;
- L'étude des fonctions,
- Le marché du travail ;
- L'ergonomie ;
- Le système de gestion de la formation et plan de formation ;
- La gestion prévisionnelle des ressources humaines. (GPRH) ( analyse des besoins, développement des ressources humaines, la gestion des emplois et

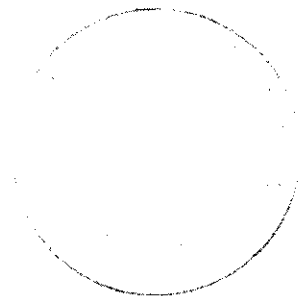
- des compétences) ;
- La régulation des effectifs et des emplois dans la fonction publique,
  - L'audit: concept et fondements,
  - L'évaluation de la fonction ressources humaines: audit du recrutement, audit de la formation, audit des processus ressources humaines, audit des rémunérations ;
  - L'évaluation des performances et des compétences ;
  - Les spécifications d'un tableau de bord de la gestion des ressources humaines ;
  - L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la gestion des ressources humaines ;
  - Législation algérienne en matière de relations de travail ;
  - Les relations collectives de travail ;
  - La protection sociale des travailleurs ;
  - La Motivation au travail: approches théoriques et doctrinales ;
  - L'éthique au travail ;
  - La prévention et gestion des conflits ;
  - et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve de rédaction administrative:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un projet de texte à caractère réglementaire (décret, arrêté) et la rédaction de documents administratifs divers (procès-verbal, rapport, compte-rendu, circulaire, instruction note).

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.



## **ANNEXE 30**

### **Programme du concours sur épreuve pour l'accès au grade d'administrateur principal de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;

- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

## **2- Epreuve au choix dans l'un des domaines suivants :**

- droit public (droit administratif ou droit constitutionnel) ;
- économie et finances publiques ;
- management public.

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur le droit public, l'économie et finances publiques, le management public.

L'épreuve peut consister également dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

#### **- Droit administratif :**

- Les principes d'organisation administrative: la centralisation, la déconcentration et la décentralisation ;
- Les actes législatifs et réglementaires ;
- Les actes administratifs ;
- Les aspects juridiques des marchés publics ;
- L'Etat et les collectivités territoriales ;
- Les administrations centrales ;
- Les relations de tutelle ;
- Les relations hiérarchiques ;
- La police administrative ;
- Le service public ;
- Les différents modes de gestion du service public : la régie, la concession ;
- le contentieux administratif,
- la responsabilité administrative ;
- les établissements publics: notions, typologie et régime juridique ;

- législation de la fonction publique (principes généraux, droits et obligations du fonctionnaire, positions statutaires, ...);
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Droit constitutionnel :**

- La hiérarchie des normes juridiques ;
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques ;
- Les différents régimes constitutionnels ;
- Le principe de la séparation des pouvoirs ;
- Les fondements du régime constitutionnel en Algérie ;
- Les régimes constitutionnels (régime présidentiel, régime parlementaire...);
- Les régimes électoraux ;
- La constitution algérienne: évolution, contenu et innovations ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Economie et finances publiques :**

- Le marché financier ;
- Le système financier algérien ;
- Le système monétaire algérien ;
- Le rôle des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale) ;
- L'élaboration de la loi de finances ;
- L'exécution de la loi de finances ;
- La loi de règlement budgétaire ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- Les autorités financières publiques ;
- Le contrôle des finances publiques ;
- Les politiques économiques ;
- Les principes budgétaires ;
- Les principes de la comptabilité publique (la séparation des ordonnateurs et des comptables, etc....) ;
- Les agents d'exécution des opérations financières:
- Les ordonnateurs, comptables, les régisseurs, les contrôleurs financiers ;
- L'exécution des opérations financières ;
- La comptabilisation des opérations financières ;
- Le Plan Comptable National (PCN) ;
- Le rôle et place de la fonction comptable ;
- Le rôle et place de la fonction financière ;
- Les principes du contrôle budgétaire ;
- La méthodologie et techniques de l'audit comptable et financier ;
- Le système fiscal en Algérie ;
- L'outil de gestion budgétaire ;
- Le contrôle des comptes ;
- Le budget programme ;

- La préparation et l'exécution du budget ;
- Le rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Management public :**

- Les fondements du management public ;
- Les acteurs du management public ;
- Les différentes conceptions de la gestion publique ;
- Les outils de management des organisations publiques ;
- Les techniques de management dans la gestion des organisations publiques ;
- Les outils de pilotage: audits stratégique et opérationnel, contrôle de gestion ; système d'information ;
- Les institutions de contrôle,
- Les systèmes de contrôle interne et externe ;
- La communication publique et relations humaines ;
- Le management stratégique ;
- La planification nationale ;
- La décentralisation technique ;
- La performance publique ;
- Les politiques publiques: élaboration, gestion et évaluation ;
- Le service public (conception, évolution et tendances) ;
- Le management participatif ;
- Le management d'équipe ;
- La gouvernance ;
- Les fondements de la gestion des ressources humaines ;
- Les missions des ressources humaines ;
- La fonction stratégique de la gestion des ressources humaines ;
- Le management stratégique des ressources humaines ;
- La communication et gestion des ressources humaines ;
- Le système d'information des ressources humaines ;
- Le développement des ressources humaines: la formation administrative, le recrutement, la gestion des carrières, politique de rémunération ;
- La gestion statutaire, gestion des effectifs, gestion des emplois, gestion des Compétences, évaluation des agents publics ;
- La qualification ;
- La planification des emplois ;
- L'analyse des postes ;
- L'étude des fonctions,
- Le marché du travail ;
- L'ergonomie ;
- Le système de gestion de la formation et plan de formation ;
- La gestion prévisionnelle des ressources humaines. (GPRH) ( analyse des besoins, développement des ressources humaines, la gestion des emplois et

- des compétences) ;
- La régulation des effectifs et des emplois dans la fonction publique,
  - L'audit: concept et fondements,
  - L'évaluation de la fonction ressources humaines: audit du recrutement, audit de la formation, audit des processus ressources humaines, audit des rémunérations ;
  - L'évaluation des performances et des compétences ;
  - Les spécifications d'un tableau de bord de la gestion des ressources humaines ;
  - L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la gestion des ressources humaines ;
  - Législation algérienne en matière de relations de travail ;
  - Les relations collectives de travail ;
  - La protection sociale des travailleurs ;
  - La Motivation au travail: approches théoriques et doctrinales ;
  - L'éthique au travail ;
  - La prévention et gestion des conflits ;
  - et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.

## **ANNEXE 31**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'administrateur principal de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;

- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

## **2- Epreuve au choix dans l'un des domaines suivants :**

- droit public (droit administratif ou droit constitutionnel) ;
- économie et finances publiques ;
- management public.

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur le droit public, l'économie et finances publiques, le management public.

L'épreuve peut consister également dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

#### **- Droit administratif :**

- Les principes d'organisation administrative: la centralisation, la déconcentration et la décentralisation ;
- Les actes législatifs et réglementaires ;
- Les actes administratifs ;
- Les aspects juridiques des marchés publics ;
- L'Etat et les collectivités territoriales ;
- Les administrations centrales ;
- Les relations de tutelle ;
- Les relations hiérarchiques ;
- La police administrative ;
- Le service public ;
- Les différents modes de gestion du service public : la régie, la concession ;
- le contentieux administratif,
- la responsabilité administrative ;
- les établissements publics: notions, typologie et régime juridique ;

- législation de la fonction publique (principes généraux, droits et obligations du fonctionnaire, positions statutaires, ...) ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Droit constitutionnel :**

- La hiérarchie des normes juridiques ;
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques ;
- Les différents régimes constitutionnels ;
- Le principe de la séparation des pouvoirs ;
- Les fondements du régime constitutionnel en Algérie ;
- Les régimes constitutionnels (régime présidentiel, régime parlementaire...) ;
- Les régimes électoraux ;
- La constitution algérienne: évolution, contenu et innovations ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Economie et finances publiques :**

- Le marché financier ;
- Le système financier algérien ;
- Le système monétaire algérien ;
- Le rôle des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale) ;
- L'élaboration de la loi de finances ;
- L'exécution de la loi de finances ;
- La loi de règlement budgétaire ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- Les autorités financières publiques ;
- Le contrôle des finances publiques ;
- Les politiques économiques ;
- Les principes budgétaires ;
- Les principes de la comptabilité publique (la séparation des ordonnateurs et des comptables, etc....) ;
- Les agents d'exécution des opérations financières:
- Les ordonnateurs, comptables, les régisseurs, les contrôleurs financiers ;
- L'exécution des opérations financières ;
- La comptabilisation des opérations financières ;
- Le Plan Comptable National (PCN) ;
- Le rôle et place de la fonction comptable ;
- Le rôle et place de la fonction financière ;
- Les principes du contrôle budgétaire ;
- La méthodologie et techniques de l'audit comptable et financier ;
- Le système fiscal en Algérie ;
- L'outil de gestion budgétaire ;
- Le contrôle des comptes ;
- Le budget programme ;

- La préparation et l'exécution du budget ;
- Le rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Management public :**

- Les fondements du management public ;
- Les acteurs du management public ;
- Les différentes conceptions de la gestion publique ;
- Les outils de management des organisations publiques ;
- Les techniques de management dans la gestion des organisations publiques ;
- Les outils de pilotage: audits stratégique et opérationnel, contrôle de gestion ; système d'information ;
- Les institutions de contrôle,
- Les systèmes de contrôle interne et externe ;
- La communication publique et relations humaines ;
- Le management stratégique ;
- La planification nationale ;
- La décentralisation technique ;
- La performance publique ;
- Les politiques publiques: élaboration, gestion et évaluation ;
- Le service public (conception, évolution et tendances) ;
- Le management participatif ;
- Le management d'équipe ;
- La gouvernance ;
- Les fondements de la gestion des ressources humaines ;
- Les missions des ressources humaines ;
- La fonction stratégique de la gestion des ressources humaines ;
- Le management stratégique des ressources humaines ;
- La communication et gestion des ressources humaines ;
- Le système d'information des ressources humaines ;
- Le développement des ressources humaines: la formation administrative, le recrutement, la gestion des carrières, politique de rémunération ;
- La gestion statutaire, gestion des effectifs, gestion des emplois, gestion des Compétences, évaluation des agents publics ;
- La qualification ;
- La planification des emplois ;
- L'analyse des postes ;
- L'étude des fonctions,
- Le marché du travail ;
- L'ergonomie ;
- Le système de gestion de la formation et plan de formation ;
- La gestion prévisionnelle des ressources humaines. (GPRH) ( analyse des besoins, développement des ressources humaines, la gestion des emplois et

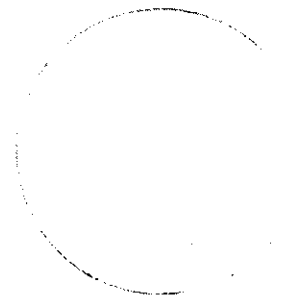
- des compétences) ;
- La régulation des effectifs et des emplois dans la fonction publique,
  - L'audit: concept et fondements,
  - L'évaluation de la fonction ressources humaines: audit du recrutement, audit de la formation, audit des processus ressources humaines, audit des rémunérations ;
  - L'évaluation des performances et des compétences ;
  - Les spécifications d'un tableau de bord de la gestion des ressources humaines ;
  - L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la gestion des ressources humaines ;
  - Législation algérienne en matière de relations de travail ;
  - Les relations collectives de travail ;
  - La protection sociale des travailleurs ;
  - La Motivation au travail: approches théoriques et doctrinales ;
  - L'éthique au travail ;
  - La prévention et gestion des conflits ;
  - et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve de rédaction administrative:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un projet de texte à caractère réglementaire (décret, arrêté) et la rédaction de documents administratifs divers (procès-verbal, rapport, compte-rendu, circulaire, instruction note).

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.



## **ANNEXE 32**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'administrateur de la recherche conseiller**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la mondialisation et ses implications sur les pays en voie de développement;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- le dialogue des civilisations;
- le dialogue Nord-Sud;
- l'OPEP: enjeux stratégiques;
- le développement et environnement: enjeux et défis;
- le phénomène de la bureaucratie;
- l'économie de marché et les politiques sociales;
- l'administration de proximité et la décentralisation;
- les réformes économiques ou administratives: enjeux et défis;
- la presse et la liberté d'expression;
- la société civile et la bonne gouvernance;
- la société de l'information et du savoir;
- le nouveau rôle de l'Etat;
- l'organisation mondiale du commerce;
- le fond monétaire international;
- la complémentarité économique entre les pays arabes;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- les technologies de l'information et de la communication;
- la protection de l'environnement;
- le changement climatique;
- les ressources en eau;

- le réchauffement climatique;
- l'histoire sociale de l'Algérie;
- l'histoire culturelle de l'Algérie;
- les domaines de civilisation culturelle et artistique;
- l'innovation et le développement technologique ;
- les grands problèmes du développement économique et social de l'Algérie ;
- la culture et la civilisation dans le monde contemporain ;
- la protection du patrimoine culturel;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

## **2- Epreuve au choix sur un thème juridique, administratif ou économique :**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Il s'agit pour le candidat de présenter une réflexion développée sur un thème à caractère juridique, administratif ou économique, afin d'évaluer ses capacités d'analyse, son esprit de synthèse, sa maîtrise des concepts et notions ainsi que son aptitude à concevoir une démarche méthodologique et critique.

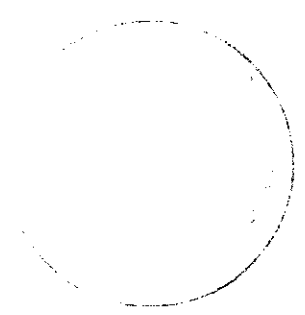
Le choix du candidat peut porter sur le droit administratif, le droit de la fonction publique, le droit constitutionnel, le management public et l'économie.

## **3-Epreuve de rédaction administrative:**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra à partir d'une problématique formulée avec ses tenants et aboutissants, rédiger soit l'exposé des motifs d'un texte à caractère législatif ou réglementaire (loi ou décret), soit des dispositions du texte lui-même, soit un arrêté, une circulaire, un rapport ou un compte-rendu.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.



## **ANNEXE 33**

### **Programme du concours sur épreuve pour l'accès au grade d'assistant de gestion de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2- Epreuve au choix de droit public (droit administratif ou droit constitutionnel) ou d'économie et finances publiques ;**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur le droit public ou l'économie et finances publiques.

L'épreuve peut consister également dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

**- Droit administratif :**

- Les actes administratifs ;
- Les contrats administratifs ;
- L'organisation administrative : la centralisation, la déconcentration et la décentralisation ;
- Les établissements publics (les différents types d'établissements publics, aspects statutaires ...) ;
- Notions de base du contentieux administratif ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Droit constitutionnel:**

- Evolutions constitutionnelles en Algérie: contenu et innovations ;
- Principe de la séparation des pouvoirs ;
- Le fondement du régime constitutionnel en Algérie ;
- Les institutions constitutionnelles en Algérie ;
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Economie et finances publiques:**

- macro économie ;
- L'élaboration et l'exécution de la loi de finances ;
- Les principes et règles budgétaires ;
- Les institutions financières en Algérie ;
- La préparation et l'exécution du budget ;
- Le rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- Les autorités financières publiques ;
- Le contrôle des finances publiques (le contrôle de l'APN, le contrôle administratif, le contrôle juridictionnel) ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

**\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.

## **ANNEXE 34**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'assistant de gestion de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2- Epreuve au choix de droit public (droit administratif ou droit constitutionnel) ou d'économie et finances publiques ;**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur le droit public, l'économie et finances publiques.

L'épreuve peut consister également dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les

disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

**- Droit administratif :**

- Les actes administratifs ;
- Les contrats administratifs ;
- L'organisation administrative : la centralisation, la déconcentration et la décentralisation ;
- Les établissements publics (les différents types d'établissements publics, aspects statutaires ...) ;
- Notions de base du contentieux administratif ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Droit constitutionnel:**

- Evolutions constitutionnelles en Algérie: contenu et innovations ;
- Principe de la séparation des pouvoirs ;
- Le fondement du régime constitutionnel en Algérie ;
- Les institutions constitutionnelles en Algérie ;
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Economie et finances publiques:**

- macro économie ;
- L'élaboration et l'exécution de la loi de finances ;
- Les principes et règles budgétaires ;
- Les institutions financières en Algérie ;
- La préparation et l'exécution du budget ;
- Le rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- Les autorités financières publiques ;
- Le contrôle des finances publiques (le contrôle de l'APN, le contrôle administratif, le contrôle juridictionnel) ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**3-Epreuve de rédaction administrative:**

**\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un projet de texte à caractère réglementaire (décret, arrêté) et la rédaction de documents administratifs divers (procès-verbal, rapport, compte-rendu, circulaire, instruction note).

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.

## **ANNEXE 35**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade d'assistant principal de gestion de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2- Epreuve au choix dans l'un des domaines suivants :**

- droit public (droit administratif ou droit constitutionnel) ;
- économie et finances publiques ;
- gestion des ressources humaines.

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur le droit public ou l'économie et finances publiques ou la gestion et ressources humaines.

L'épreuve peut consister également dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

**- Droit administratif :**

- Les actes administratifs ;
- Les contrats administratifs ;
- L'organisation administrative : la centralisation, la déconcentration et la décentralisation ;
- Les établissements publics (les différents types d'établissements publics, aspects statutaires ...) ;
- Notions de base du contentieux administratif ;
- Les aspects juridiques des marchés publics ;
- L'état et les collectivités territoriales ;
- Les administrations centrales ;
- Les relations de tutelle ;
- Les relations hiérarchiques ;
- La police administrative ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Droit constitutionnel:**

- Evolutions constitutionnelles en Algérie: contenu et innovations ;
- Principe de la séparation des pouvoirs ;
- Le fondement du régime constitutionnel en Algérie ;
- Les institutions constitutionnelles en Algérie ;
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Economie et finances publiques:**

- macro économie ;
- L'élaboration et l'exécution de la loi de finances ;
- Les principes et règles budgétaires ;
- Les institutions financières en Algérie ;
- La préparation et l'exécution du budget ;
- Le rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- Les autorités financières publiques ;
- Le contrôle des finances publiques (le contrôle de l'APN, le contrôle administratif, le contrôle juridictionnel) ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

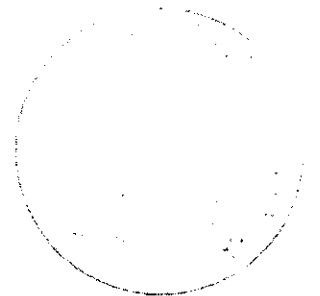
**- Gestion des ressources humaines :**

- Les principes de la gestion des ressources humaines ;
- La formation ;
- Le recrutement ;
- L'évaluation de la ressource humaine ;
- La gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH) ;
- La communication et les relations humaines ;
- Analyse de poste ;
- Le marché du travail ;
- L'ergonomie ;
- La qualification ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**3-Epreuve au choix de langue étrangère (français ou anglais):**

**\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Etude de texte destinée à évaluer les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe et de la grammaire dans la langue choisie.



## **ANNEXE 36**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'assistant principal de gestion de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2- Epreuve au choix dans l'un des domaines suivants :**

- droit public (droit administratif ou droit constitutionnel) ;
- économie et finances publiques ;
- gestion des ressources humaines.

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur le droit public, l'économie et finances publiques, la gestion et ressources humaines.

L'épreuve peut consister également dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**L'épreuve pourra porter, à titre indicatif, sur l'un des thèmes suivants:**

**- Droit administratif :**

- Les actes administratifs ;
- Les contrats administratifs ;
- L'organisation administrative : la centralisation, la déconcentration et la décentralisation ;
- Les établissements publics (les différents types d'établissements publics, aspects statutaires ...) ;
- Notions de base du contentieux administratif ;
- Les aspects juridiques des marchés publics ;
- L'état et les collectivités territoriales ;
- Les administrations centrales ;
- Les relations de tutelle ;
- Les relations hiérarchiques ;
- La police administrative ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Droit constitutionnel:**

- Evolutions constitutionnelles en Algérie: contenu et innovations ;
- Principe de la séparation des pouvoirs ;
- Le fondement du régime constitutionnel en Algérie ;
- Les institutions constitutionnelles en Algérie ;
- Les droits fondamentaux et les libertés publiques ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Economie et finances publiques:**

- macro économie ;
- L'élaboration et l'exécution de la loi de finances ;
- Les principes et règles budgétaires ;
- Les institutions financières en Algérie ;
- La préparation et l'exécution du budget ;
- Le rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- Les autorités financières publiques ;
- Le contrôle des finances publiques (le contrôle de l'APN, le contrôle administratif, le contrôle juridictionnel) ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Gestion des ressources humaines :**

- Les principes de la gestion des ressources humaines ;
- La formation ;
- Le recrutement ;
- L'évaluation de la ressource humaine ;
- La gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH) ;
- La communication et les relations humaines ;
- Analyse de poste ;
- Le marché du travail ;
- L'ergonomie ;
- La qualification ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**3-Epreuve de rédaction administrative:**

**\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un projet de texte à caractère réglementaire (décret, arrêté) et la rédaction de documents administratifs divers (procès-verbal, rapport, compte-rendu, circulaire, instruction note).

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.

## **ANNEXE 37**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade d'adjoint de gestion de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2-Epreuve d'étude de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste sur l'étude d'un texte littéraire ou autre comportant des questions portant sur:

- le lexique, le vocabulaire et le sens des mots;
- l'explication d'expressions ou de locutions;
- la recherche de synonymes ou de contraires;
- les analyses grammaticales;

- la conjugaison de verbes;
- la compréhension du texte.

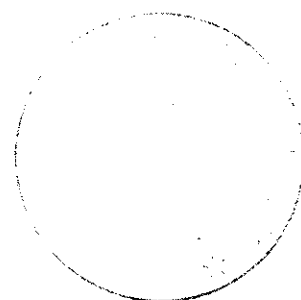
L'épreuve a pour finalité d'évaluer le degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et de la construction des phrases et la compréhension du texte par le candidat.

### **3-Epreuve d'histoire et de géographie de l'Algérie:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées, selon le cas.

L'épreuve a pour finalité de vérifier les connaissances générales du candidat sur l'histoire contemporaine et la géographie de l'Algérie.



## **ANNEXE 38**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint de gestion de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2-Epreuve d'étude de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste sur l'étude d'un texte littéraire ou autre comportant des questions portant sur:

- le lexique, le vocabulaire et le sens des mots;
- l'explication d'expressions ou de locutions;
- la recherche de synonymes ou de contraires;
- les analyses grammaticales;

- la conjugaison de verbes;
- la compréhension du texte.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer le degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et de la construction des phrases et la compréhension du texte par le candidat.

### **3-Epreuve d'histoire et de géographie de l'Algérie:**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées, selon le cas.

L'épreuve a pour finalité de vérifier les connaissances générales du candidat sur l'histoire contemporaine et la géographie de l'Algérie.

## **ANNEXE 39**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent de gestion de la recherche**

#### **1- Epreuve de rédaction de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un texte de 20 à 30 lignes portant sur un thème d'ordre général.

L'épreuve a pour finalité l'appréciation du degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et la construction correcte des phrases.

#### **2- Epreuve d'informatique:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement sur machine d'un texte ainsi que l'utilisation de tableurs.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances techniques du candidat en matière de traitement de texte et de configuration de tableaux.

#### **3- Epreuve d'étude de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste sur l'étude d'un texte littéraire ou autre comportant des questions portant sur:

- l'explication d'expressions ou de locutions;
- la conjugaison de verbes;
- la compréhension du texte.

L'épreuve a pour finalité d'évaluer le degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et de la construction des phrases et la compréhension du texte par le candidat.

## **ANNEXE 40**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade secrétaire de gestion de la recherche**

#### **1- Epreuve de rédaction de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un texte de 20 à 30 lignes portant sur un thème d'ordre général.

L'épreuve a pour finalité l'appréciation du degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et la construction correcte des phrases.

#### **2- Epreuve de secrétariat :**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet en rapport avec les techniques de Secrétariat.

Elle peut consister également dans un exercice de mise en situation auquel le candidat devra apporter des commentaires associant des connaissances techniques et pratiques en matière de secrétariat.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les techniques de secrétariat.

**A titre d'exemple, l'épreuve pourra porter sur les thèmes suivants:**

- L'organisation d'un secrétariat ;
- Recherche et mise en forme de l'information ;
- Les différents types de correspondances administratives ;
- Le classement du courrier ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2- Epreuve d'informatique:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement sur machine d'un texte ainsi que l'utilisation de tableurs.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances techniques du candidat en matière de traitement de texte et de configuration de tableaux.

## **ANNEXE 41**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Agent technique de gestion de la recherche**

#### **1- Epreuve de rédaction de texte:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'un texte de 20 à 30 lignes portant sur un thème d'ordre général.

L'épreuve a pour finalité l'appréciation du degré de maîtrise de la langue, du vocabulaire et la construction correcte des phrases.

#### **3-Epreuve de rédaction administrative:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans la rédaction d'une note, procès-verbal, compte-rendu ainsi que tout autre document en rapport avec la matière.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les capacités du candidat dans la maîtrise du lexique, de l'orthographe, de la grammaire ainsi que du style administratif.

#### **3-Epreuve d'histoire et de géographie de l'Algérie:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées, selon le cas.

L'épreuve a pour finalité de vérifier les connaissances générales du candidat sur l'histoire contemporaine et la géographie de l'Algérie.

## **ANNEXE 42**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade de comptable administratif de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2-Epreuve de comptabilité publique :**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur une question de comptabilité publique.

Elle peut consister également en une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées ou dans des études de cas et des exercices de simulation ou d'application.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat en

comptabilité publique ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**A titre d'exemple, l'épreuve pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- La définition du système de la comptabilité publique et ses agents ;
- Le cadre juridique de la comptabilité publique en Algérie ;
- La définition des Marché publics ;
- La définition des dépenses et des recettes publiques ;
- Les principes de la comptabilité publique (la séparation des ordonnateurs et des Comptables...) ;
- Les techniques comptables ;
- Les agents d'exécution des opérations financières: les ordonnateurs, les comptables, Les régisseurs, les contrôleurs financiers ;
- L'exécution des opérations financières ;
- Le plan comptable national (PC) ;
- La préparation et l'exécution du budget ;
- Rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

## **2-Epreuve de finances publiques :**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur une question de finances publiques. Elle peut consister également en une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées ou dans des études de cas et des exercices de simulation ou d'application.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat en finances publiques ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**A titre d'exemple, l'épreuve pourra porter sur l'un des thèmes suivants :**

- Les principes de base d'élaboration d'un budget ;
- Les principes budgétaires ;
- Les ressources et les dépenses publiques ;
- Classification des dépenses publiques ;
- La loi de finances (élaboration, exécution et contrôle) ;
- L'exécution d'un budget ;
- Les différents contrôles comptables ;
- Les responsabilités de l'ordonnateur ;
- Les responsabilités de régisseur et du contrôleur financier ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

## **ANNEXE 43**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade de comptable administratif de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2-Epreuve de comptabilité publique :**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur une question de comptabilité publique.

Elle peut consister également en une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées ou dans des études de cas et des exercices de simulation ou d'application.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat en

comptabilité publique ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**A titre d'exemple, l'épreuve pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- La définition du système de la comptabilité publique et ses agents ;
- Le cadre juridique de la comptabilité publique en Algérie ;
- La définition des Marché publics ;
- La définition des dépenses et des recettes publiques ;
- Les principes de la comptabilité publique (la séparation des ordonnateurs et des Comptables...) ;
- Les techniques comptables ;
- Les agents d'exécution des opérations financières: les ordonnateurs, les comptables, Les régisseurs, les contrôleurs financiers ;
- L'exécution des opérations financières ;
- Le plan comptable national (PC) ;
- La préparation et l'exécution du budget ;
- Rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- Les procédures budgétaires et comptables ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

## **2-Epreuve de finances publiques :**

### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur une question de finances publiques. Elle peut consister également en une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées ou dans des études de cas et des exercices de simulation ou d'application.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat en finances publiques ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**A titre d'exemple, l'épreuve pourra porter sur l'un des thèmes suivants :**

- Les principes de base d'élaboration d'un budget ;
- Les principes budgétaires ;
- Les ressources et les dépenses publiques ;
- Classification des dépenses publiques ;
- La loi de finances (élaboration, exécution et contrôle) ;
- L'exécution d'un budget ;
- Les différents contrôles comptables ;
- Les responsabilités de l'ordonnateur ;
- Les responsabilités de régisseur et du contrôleur financier ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

## **ANNEXE 44**

### **Programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade de comptable administratif principal de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2-Epreuve de comptabilité publique :**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur une question de comptabilité publique.

Elle peut consister également en une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées ou dans des études de cas et des exercices de simulation ou d'application.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat en

comptabilité publique ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**A titre d'exemple, l'épreuve pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la notion de la comptabilité publique ;
- les principes de la comptabilité publique (la séparation des ordonnateurs et des comptables, ...) ;
- les techniques comptables ;
- les agents d'exécution des opérations financières : les ordonnateurs, les comptables, les régisseurs, les contrôleurs financiers ;
- l'exécution des opérations financières ;
- le plan comptable national (PCN) ;
- rôle et place des fonctions financière et comptable ;
- les principes du contrôle budgétaire ;
- procédures et outils de la comptabilité ;
- méthodologie et techniques de l'audit comptable et financier ;
- contrôle des comptes ;
- l'évaluation comptable ;
- le budget programme ;
- la préparation et l'exécution du budget ;
- rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- les autorités financières publiques ;
- le contrôle des finances publiques : le contrôle de l'APN, le contrôle administratif, le contrôle juridictionnel ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve au choix de droit administratif ou de finances publiques :**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur une question de droit administratif ou de finances publiques.

Elle peut consister également en une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat dans les disciplines concernées ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**A titre d'exemple, l'épreuve pourra porter sur l'un des thèmes suivants :**

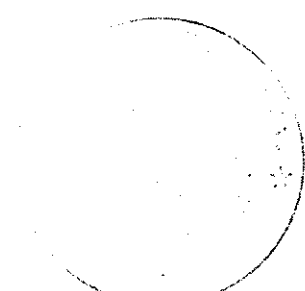
#### **- Droit administratif**

- Les sources du droit administratif ;
- Les actes administratifs ;
- Les contrats administratifs ;
- Les principes de l'organisation administrative: centralisation et décentralisation ;

- Les établissements publics ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Finances publiques**

- les principes de base d'élaboration d'un budget ;
- Les principes budgétaires ;
- Les ressources et les dépenses publiques ;
- Classification des dépenses publiques ;
- La loi de finances (élaboration, exécution et contrôle) ;
- L'exécution d'un budget ;
- Les différents contrôles comptables ;
- Les responsabilités de l'ordonnateur ;
- Les responsabilités de régisseur et du contrôleur financier ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.



## **ANNEXE 45**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade de comptable administratif principal de la recherche**

#### **1- Epreuve de culture générale:**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

Le candidat devra faire une dissertation sur un thème d'ordre général ou en rapport avec les grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain.

##### **L'épreuve devra permettre d'apprécier:**

- la culture générale du candidat ou son niveau d'imprégnation sur des questions d'ordre d'actualité;
- sa capacité à construire une réflexion d'ensemble;
- la pertinence du raisonnement et des idées abordées à la lumière de la problématique du thème et des enjeux.

##### **L'épreuve de culture générale pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- l'économie de marché et politique sociale;
- la mondialisation;
- l'Etat de droit et la gouvernance;
- les grands défis du IIIème millénaire;
- les médias dans la société;
- le dialogue Nord-Sud;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'administration et la société civile;
- le développement et environnement;
- l'importance de la recherche scientifique dans l'économie nationale;
- l'innovation et le développement technologique ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

#### **2-Epreuve de comptabilité publique :**

##### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur une question de comptabilité publique.

Elle peut consister également en une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées ou dans des études de cas et des exercices de simulation ou d'application.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat en

comptabilité publique ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**A titre d'exemple, l'épreuve pourra porter sur l'un des thèmes suivants:**

- la notion de la comptabilité publique ;
- les principes de la comptabilité publique (la séparation des ordonnateurs et des comptables, ...) ;
- les techniques comptables ;
- les agents d'exécution des opérations financières : les ordonnateurs, les comptables, les régisseurs, les contrôleurs financiers ;
- l'exécution des opérations financières ;
- le plan comptable national (PCN) ;
- rôle et place des fonctions financière et comptable ;
- les principes du contrôle budgétaire ;
- procédures et outils de la comptabilité ;
- méthodologie et techniques de l'audit comptable et financier ;
- contrôle des comptes ;
- l'évaluation comptable ;
- le budget programme ;
- la préparation et l'exécution du budget ;
- rôle et responsabilité des ordonnateurs et comptables publics ;
- les autorités financières publiques ;
- le contrôle des finances publiques : le contrôle de l'APN, le contrôle administratif, le contrôle juridictionnel ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

### **3-Epreuve au choix de droit administratif ou de finances publiques :**

#### **\* Objet et finalité de l'épreuve:**

L'épreuve consiste dans le traitement d'un sujet portant sur une question de droit administratif ou de finances publiques.

Elle peut consister également en une série de questions auxquelles le candidat devra apporter des réponses courtes ou développées ou dans des études de cas et des exercices de simulation ou d'application.

L'épreuve a pour finalité d'apprécier les connaissances du candidat en finances publiques ainsi que la maîtrise des concepts et notions y afférents.

**A titre d'exemple, l'épreuve pourra porter sur l'un des thèmes suivants :**

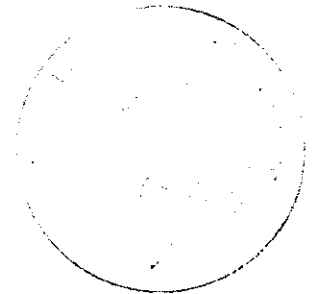
#### **- Droit administratif**

- Les sources du droit administratif ;
- Les actes administratifs ;
- Les contrats administratifs ;
- Les principes de l'organisation administrative: centralisation et

- décentralisation ;
- Les établissements publics ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.

**- Finances publiques**

- les principes de base d'élaboration d'un budget ;
- Les principes budgétaires ;
- Les ressources et les dépenses publiques ;
- Classification des dépenses publiques ;
- La loi de finances (élaboration, exécution et contrôle) ;
- L'exécution d'un budget ;
- Les différents contrôles comptables ;
- Les responsabilités de l'ordonnateur ;
- Les responsabilités de régisseur et du contrôleur financier ;
- et tout autre thème en rapport avec la matière.



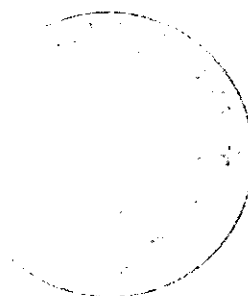
## **ANNEXE 46**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent d'entretien et de service de niveau 2:**

#### **\*Filière Entretien et service**

#### **Le programme comporte deux épreuves :**

- 1- Une épreuve comportant plusieurs tests destinés à évaluer la culture professionnelle du candidat, notamment les diverses techniques en rapport avec la spécialité, les aspects relatifs à l'entretien des équipements ainsi que ceux relatifs à l'hygiène et la sécurité;
- 2- Une épreuve pratique portant sur la spécialité du candidat destinée à évaluer la dextérité et la maîtrise professionnelle du candidat.

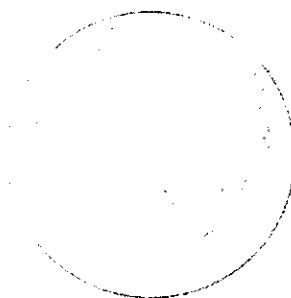


## **ANNEXE 47**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent d'entretien et de service de niveau 3:**

#### **Le programme comporte deux épreuves :**

- 1- Une épreuve comportant plusieurs tests destinés à évaluer la culture professionnelle du candidat, notamment les diverses techniques en rapport avec la spécialité, les aspects relatifs à l'entretien des équipements ainsi que ceux relatifs à l'hygiène et la sécurité;
- 2- Une épreuve pratique portant sur la spécialité du candidat destinée à évaluer la dextérité et la maîtrise professionnelle du candidat.



## **ANNEXE 48**

### **Programme de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent d'entretien et de service de niveau 4:**

#### **Le programme comporte deux épreuves :**

- 1- Une épreuve comportant plusieurs tests destinés à évaluer la culture professionnelle du candidat, notamment les diverses techniques en rapport avec la spécialité, les aspects relatifs à l'entretien des équipements ainsi que ceux relatifs à l'hygiène et la sécurité;
- 2- Une épreuve pratique portant sur la spécialité du candidat destinée à évaluer la dextérité et la maîtrise professionnelle du candidat.

